

REEMPLACEMENT DE THERMOPOMPES PHASE 4 - FÉLIX-LECLERC

820 BOULEVARD DE LA GAPPE, GATINEAU, QC

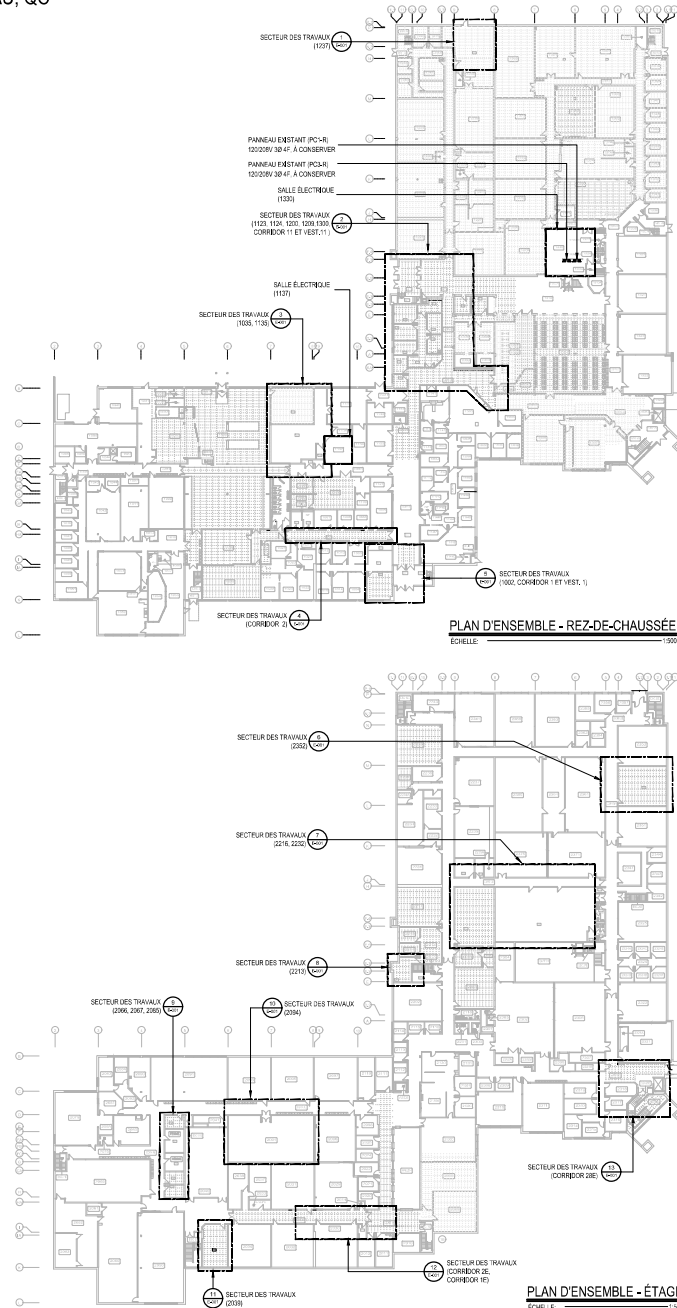
- ### NOTES GÉNÉRALES
- L'ÉQUIPEMENT MONTRÉ EN LIJANE PLURIE EST NOUVEAU ET DOIVA ÊTRE FOURNI INSTALLÉ ET RACCORDÉ PAR L'ENTREPRENEUR ÉLECTRIEN SAUF INDICATIONS CONTRAIRES.
 - SAUF INDICATIONS CONTRAIRES, L'ÉQUIPEMENT MONTRÉ EN LIJANE 'BRETÉE' EST EXISTANT À CONSERVER.
 - L'ÉQUIPEMENT MONTRÉ EN LIJANE 'BRETÉE AFFECTÉ DE L'INDICE 'EE' EST EXISTANT À DÉBRANCHER ET ENLÉVER.
 - LES PLANCHES EXISTANTES SONT DES PANNEAUX ACROUSTIQUES EN TUBES. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE D'ENLÉVER, CONSERVER ET REINSTALLER LES TUBES. LES TRAVES DE PLANCHER ET LES PANNEAUX ACROUSTIQUES POUR LES TRAVAUX MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES IL SERA À SOUS-RESPONSABLE DE COUPER, RÉPARER OU RECHANGER À TRAVERS DE APPUI, DES TUBES ET DES PANNEAUX ACROUSTIQUES SÉPARÉS PAR LES TRAVAUX OU SÉPARÉS SURVIENT LORS DES TRAVAUX.
 - LES NOUVELLES THERMOPOMPES REMPLAÇANT LES THERMOPOMPES EXISTANTES INSTALLÉES DANS L'ENTRE-PLATOND SERONT ÉGALEMENT INSTALLÉES DANS L'ENTRE-PLATOND.
 - TOUTS LES TRAVAUX ÉLECTRIQUE DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS PAR UN MAÎTRE ÉLECTRIEN (VOIR DEVIS).
 - LES SOUS-TRAITANTS MÉCANIQUES ÉLECTRIQUE DOIVENT VÉRIFIER TOUTES LES POSITIONS DES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.
 - FOURNIR ET INSTALLER TOUTS LES MATÉRIEL, ÉQUIPEMENTS, Outils ET MAIN D'ŒUVRE POUR COMPLÉTER LE TRAVAIL, TEL QUE DÉTAILLÉ SUR LES PLANS ET EN ACCORDS AVEC LE SOUS ÉLECTRIQUE.
 - LES SOUS-TRAITANTS MÉCANIQUES SERONT RESPONSABLES DE COORDONNER SUR LE SITE TOUTE INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES AVEC LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES, CONTRAINTS ET NOUVEAUX ET AUTRES ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES EXISTANTS. LES SOUS-TRAITANTS MÉCANIQUES DOIVENT PRENDRE CONNAISSANCE DES CONDITIONS EXISTANTES ET PRÉVOIR TOUT CONFLIT NECESSAIREMENT DES NOUVEAUX TRAVAUX SUR LES LIGES. UNE DEMANDE D'INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE NE SERA OCTROYÉE POUR UN MANQUE DE COORDINATION.
 - LES DISPOSITIONS DE LA TUVAUTERIE, DES CONDUITES D'AIR MINCE QUE L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE SONT BASÉES SUR LES MODÈLES LISTÉS EN CHIFFRES D'ACCEPTATION. TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENTS DOIT ÊTRE TRAVAIL COMPTE DES DÉGAGEMENTS REQUIS, DE L'ESPACE DISPONIBLE, DU PONDUS ET DE COORDINATION DES RACCORDS, UNE DEMANDE POURRA ÊTRE REFUSÉE SELON CES CHIFFRES.
 - L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE CONSERVER LA TUVAUTERIE, LES CONDUITES ANTI-FOU ET LA MONTURE ÉLECTRIQUE SELON LES ÉCHÉANCES SONT CONVALENTES.
 - TOUTS LES APPARELS DÉCLARAGE SERONT FINIS À LA STRUCTURE L'UNE DE CHAÎNETTES, VOIR DEVIS.
 - L'ENTREPRENEUR ÉLECTRIEN SERA RESPONSABLE DE PROTÉGER TOUTS LES APPARELS DÉCLARAGE ET AUTRES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES EXISTANTS À CONSERVER DURANT LES TRAVAUX DE THERMOPOMPES, DANS LE CAS OÙ L'ENTREPRENEUR ENVOIAGE UN ÉQUIPEMENT. L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE REMPLACER L'ÉQUIPEMENT SIMILAIRE À CELUI EXISTANT EN QUESTION, ET CE, À SES PROPRES RISQUES.
 - POUR LES RACCORDS DES THERMOPOMPES QUI SONT INSTALLÉS, LES NOUVEAUX CÂBLES SERONT PLACÉS MINIMUM 4" SAUF POUR L'ÉQUIPEMENT QUI SERA INSTALLÉ AVEC DES CÂBLES REPARATION MINIMUM 4" SAUF.
 - L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE D'ENLÉVER ET REINSTALLER LES TUBES DE PLANCHER SUSPENDUS EXISTANTS POUR PERMETTRE LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE MÉCANIQUE ÉLECTRIQUE. POUR TOUTES LES TUBES QUI SONT ENDOIMMAGÉS À CAUSE DES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LES REMPLACER PAR DES TUBES DE MÊME TYPE QUE CELLES EXISTANTES À BEAU PRÉALABLE AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX. SI DE VÉRIFIER LES TUBES ET À REMPLACER LEUR POUR QU'IL N'Y AIT PAS DE TUBES ENDOIMMAGÉS, PRÉVOIR LA COUT DE DÉMARRER MINIMUM 100 \$ PAR TUBES À LA FOURNITURE, UNE FIBRE CIG TRAVAUX TRAVAIL, VEUILLEZ PROCÉDER AU NETTOYAGE DES ESPACES QU'ONT ÊTRE AFFECTÉS PAR CES TRAVAUX.
 - L'ENTREPRENEUR ÉLECTRIEN DOIT REMETTRE LES SECTIONNEURS EXISTANTS À ENLÉVER EN BON ETAT AU DÉBUT.
 - LES TRAVAUX DE TRAVAIL DOIVENT ÊTRE DÉCUTÉS ENTRE LE LUNDI 1ER JANVIER À 14H07, TOUT TRAVAIL EFFECTUÉ APRÈS CETTE DATE SERA ÊTRE RÉALISÉ DE SOIR OU DE FIN SEMAINE, ET CE, AUX FRAIS DE L'ENTREPRENEUR.


LÉGENDE - ÉLECTRICITÉ

SYMBOLS	DESCRIPTION
	APPARELS DÉCLARAGE EXISTANTS
	HAUT-PANNEAU EXISTANT
	DETECTEUR D'ALARME INCENDIE EXISTANT
	PANNEAU ÉLECTRIQUE EXISTANT
	SECTIONNEUR PAR MÉCANIQUE, MANUFACTURER DE L'ÉQUIPEMENT
	EXISTANT RELOCABLE À CONSERVER
	INDIQUE ÉQUIPEMENT EXISTANT À REINSTALLER

LISTE DES PLANS

E-001	NOTES GÉNÉRALES, LÉGENDES, LISTE DES PLANS ET PLAN CLÉ
F-001	EXTRAIT DU REZ-DE-CHAUSSEE - ENLÈVEMENT
F-010	EXTRAIT DU LÉGAGE - ENLÈVEMENT
E-010	EXTRAIT DU REZ-DE-CHAUSSEE - CONSTRUCTION
E-011	EXTRAIT DE LÉGAGE - CONSTRUCTION
E-000	PANNEAUX ÉLECTRIQUES
F-001	PHOTOS RÉFÉRENCES ET TABLEAU DES NOUVELLES THERMOPOMPES SAUF






480, BOULEVARD DE LA CÔTE BUREAU 200
GATINEAU (QUÉBEC) CANADA J8T 9B3
TEL. 819 241-2671 TÉLÉC. 819 241-2679
WWW.WSP.COM

CONTRAT - SOUS-CONTRAIT

LOGO:



121417
QUÉBEC

10 810

CÉGEP
DE L'OUTAOUAIS

1000, RUE CLÉMENT MONTROUSSEAU

PROJET:

REEMPLACEMENT DE THERMOPOMPES - Phase 4
Campus Félix-Leclerc

PLAN CLÉ:

PROJET:

APPEL D'OFFRES
LES DOCUMENTS DE CONSULTATION SONT DISPONIBLES EN LIGNE SUR LE SITE INTERNET DU CÉGEP DE L'OUTAOUAIS.

PROJET:

NO	DATE	DESCRIPTION
00	2020/04/10	EMIS POUR APPEL D'OFFRES
01	2020/03/10	EMIS POUR COMMENTAIRES

NO PROJET: CA0004408.7058 DATE: JANVIER 2025

ÉQUIPE OUVRIÈRE: A. GINGRAS
ÉQUIPE PRÉ-PROJET: A. GINGRAS
ÉQUIPE PROJET: S. ETHER, ing.

ÉLECTRICITÉ DU BÂTIMENT

PROJET:

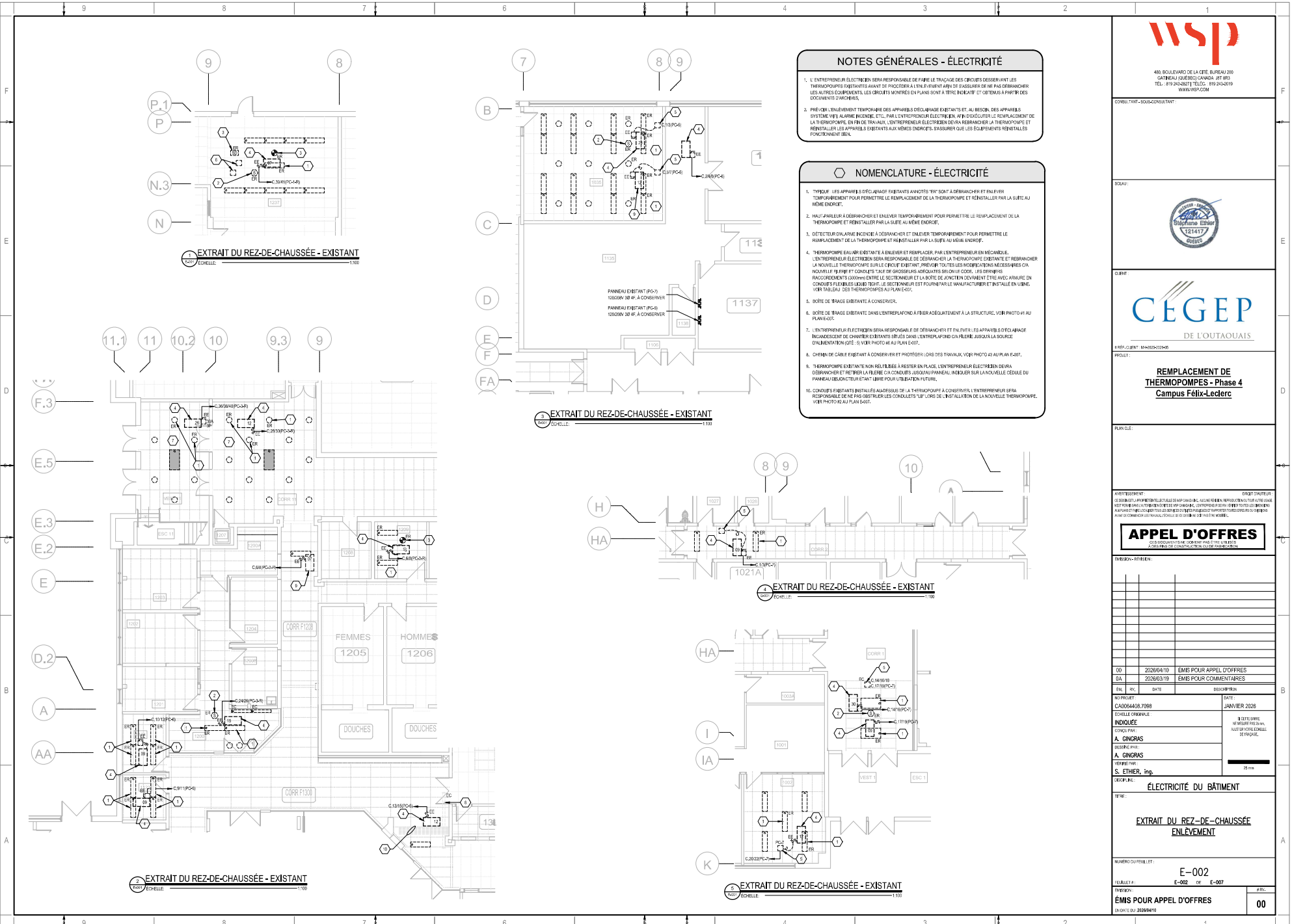
NOTES GÉNÉRALES, LÉGENDES, LISTE DES PLANS ET PLAN CLÉ

NUMÉRO DU PROJET: E-001

ÉCHÉLLE: 1:100

PROJET: EMIS POUR APPEL D'OFFRES

NO. 00



NOTES GÉNÉRALES - ÉLECTRICITÉ

1. L'ENTREPRENEUR ÉLECTRIEN SERA RESPONSABLE DE FAIRE LE TRACÉ DES CIRCUITS DESSERVANT LES THERMOPOMPES EXISTANTES AVANT DE PROCÉDER À TOUT ENLEVEMENT DE SUIVEUSES ET DE REBRANCHER LES AUTRES ÉQUIPEMENTS. LES CIRCUITS MONTÉS EN PLANS SONT À TITRE INDICATIF ET OBTENUS À PARTIR DES DOCUMENTS D'ARCHIVE.
2. PRÉVOIR UN ÉLEVEMENT TEMPORAIRE DES APPAREILS DE BRANCHEMENT ET, AU BESOIN, DES APPAREILS À SYSTÈME VIEIL ALARME INCENDIE, ETC., PAR L'ENTREPRENEUR ÉLECTRIEN, AFIN D'ÉVITER LE REMPLACEMENT DE LA THERMOPOMPE. EN FIN DE TRAVAIL, L'ENTREPRENEUR ÉLECTRIEN DEVA BRANCHEMENT LA THERMOPOMPE ET RÉINSTALLER LES APPAREILS EXISTANTS AUX MÊMES ENDROITS, ASSURER QUE LES ÉQUIPEMENTS RÉINSTALLÉS FONCTIONNENT BIEN.

NOMENCLATURE - ÉLECTRICITÉ

1. TYPIQUE : LES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE EXISTANTS AVANT D'ÊTRE DÉBRANCHÉS ET ENLEVER TEMPORAIREMENT POUR PERMETTRE LE REMPLACEMENT DE LA THERMOPOMPE PAR LA SUITE AU MÊME ENDROIT.
2. HAUT ZAPARILLER À DÉBRANCHER ET ENLEVER TEMPORAIREMENT POUR PERMETTRE LE REMPLACEMENT DE LA THERMOPOMPE ET RÉINSTALLER PAR LA SUITE AU MÊME ENDROIT.
3. DÉTECTEUR D'ALARME INCENDIE À DÉBRANCHER ET ENLEVER TEMPORAIREMENT POUR PERMETTRE LE REMPLACEMENT DE LA THERMOPOMPE ET RÉINSTALLER PAR LA SUITE AU MÊME ENDROIT.
4. THERMOPOMPE EAU/EAU EXISTANTE À ENLEVER ET REMPLACER. PAR L'ENTREPRENEUR EN MÉCANIQUE, L'ENTREPRENEUR ÉLECTRIEN SERA RESPONSABLE DE DÉBRANCHER LA THERMOPOMPE EXISTANTE ET REBRANCHER LA NOUVELLE THERMOPOMPE. SUIVEUSE EXISTANTE. PRÉVOIR TOUTES LES MESURES NECESSAIRES COMME NOUVELLE FILTRINE ET CONDUITS D'EAU DE GONFLEMENTS ADÉQUATS SELON LE CODE. LES DIMENSIONS RASSEMBLEMENTS (300x300) ENTRE LE SECTIONNEUR ET LA BOÎTE DE JONCTION DOIVENT ÊTRE AVEC ARIANE EN CONCRÉTE ET LES BOÎTES DE JONCTION DOIVENT ÊTRE FOURNIES PAR LE MANUFACTURIER ET INSTALLÉES EN VUE SUR TABLEAU DES THERMOPOMPES AU PLAN EXOT.
5. BOÎTE DE TRACÉ EXISTANTE À CONSERVER.
6. BOÎTE DE TRACÉ EXISTANTE DANS L'ENTREPLAFOND À RÉAMÉNAGER À LA STRUCTURE. VOR PHOTO #1 AU PLAN EXOT.
7. L'ENTREPRENEUR ÉLECTRIEN SERA RESPONSABLE DE DÉBRANCHER ET ENLEVER LES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE INCANDESCENT DE CHAÎNES EXISTANTES SÉLON LE PLAN EXOT. ENLEVER JUSQU'À LA SOURCE ÉLECTRIQUE (BOÎTE DE JONCTION) - SUIVE PHOTO #1 AU PLAN EXOT.
8. CHEMISE DE CÂBLE EXISTANTE À CONSERVER ET PROTÉGER (LORS DES TRAVAUX, VOR PHOTO #1 AU PLAN EXOT).
9. THERMOPOMPE EXISTANTE NON RÉUTILISÉE À RESTER EN PLACE. L'ENTREPRENEUR ÉLECTRIEN DEVA DÉBRANCHER ET RETIRER LA FILTRINE CA CONDUITS JUSQU'AU PANNEAU, INDIQUER SUR LA NOUVELLE CÉDALE DU PANNEAU D'ÉLECTRICITÉ ET TOUTES LES MESURES NECESSAIRES POUR L'INSTALLATION DE LA NOUVELLE THERMOPOMPE. VOR PHOTO #1 AU PLAN EXOT.
10. CONDUITS EXISTANTS À INSTALLER AUPRÈS DE LA THERMOPOMPE À CONSERVER. L'ENTREPRENEUR ÉLECTRIEN SERA RESPONSABLE DE NE PAS OBSTRUER LES CONDUITS "UP" LORS DE L'INSTALLATION DE LA NOUVELLE THERMOPOMPE. VOR PHOTO #1 AU PLAN EXOT.



480, BOULEVARD DE LA CÔTE BUREAU 200
 QUÉBEC (QUÉBEC) CANADA J3H 8P3
 TEL. : 418 243-2671 TELÉ. : 418 243-2679
 WWW.WSP.COM

CONSUULTANT - SOUS-CONSULTANT

LOCAL :



PROJET :

CÉGEP
 DE L'OUTAOUAIS

PROJET :

**REMPLACEMENT DE
 THERMOPOMPES - Phase 4
 Campus Félix-Leclerc**

PLAN GLE :

AVERTISSEMENT :

CE DOCUMENT A ÉTÉ RÉVISÉ EN VUE DE LA RÉVISION N°1. LE BUREAU D'INGÉNIEUR-ÉLECTRICIEN A ÉTÉ CONSULTÉ POUR VÉRIFIER LA CORRECTITUDE DES DONNÉES TECHNIQUES ET DES DIMENSIONS. LE BUREAU D'INGÉNIEUR-ÉLECTRICIEN NE GARANTIT PAS LA PRÉCISION DES DONNÉES TECHNIQUES ET DES DIMENSIONS. LE BUREAU D'INGÉNIEUR-ÉLECTRICIEN NE GARANTIT PAS LA PRÉCISION DES DONNÉES TECHNIQUES ET DES DIMENSIONS. LE BUREAU D'INGÉNIEUR-ÉLECTRICIEN NE GARANTIT PAS LA PRÉCISION DES DONNÉES TECHNIQUES ET DES DIMENSIONS.

APPEL D'OFFRES
 LES DOCUMENTS DE CONSULTATION SONT DISPONIBLES À L'ADRESSE :
 480, BOULEVARD DE LA CÔTE BUREAU 200, QUÉBEC (QUÉBEC) CANADA J3H 8P3

THÈSE DE CONSULTATION :

00	2020/04/10	EMIS POUR APPEL D'OFFRES
01	2020/03/10	EMIS POUR COMMENTAIRES

NO PROJET :	DATE :
CAD004468.7058	JANVIER 2020
INDIQUÉE :	DATE DÉBUT :
A. GINGRAS	10 JANVIER 2020
INDIQUÉE :	DATE FIN :
A. GINGRAS	10 JANVIER 2020
INDIQUÉE :	DATE :
S. ETHER, ing.	

ÉLECTRICITÉ DU BÂTIMENT

**EXTRAIT DU REZ-DE-CHAUSSEE
 ENLEVEMENT**

NUMÉRO D'APPREUILLET :	E-002
TITRE :	E-002 DE E-007
PROJET :	EMIS POUR APPEL D'OFFRES
DATE :	10 JANVIER 2020

#00

CONSULTANT - SOUS-CONSULTANT

SCAAR:



03 810

CÉGEP
 DE L'OUTAOUAIS

ARES CLIENT: MANDAT020040

PROJET:

**REMPLACEMENT DE
 THERMOPOMPES - Phase 4
 Campus Félix-Leclerc**

PLAN GLE

AVERTISSEMENT

LE BÉNEFICIAIRE DU PROJET EST RESPONSABLE DE LA RÉALISATION DES TRAVAUX. L'ÉLECTRICIEN NE GARANTIT PAS LA DURÉE DE VIE DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES NI LE BON FONCTIONNEMENT DE CEUX-CI. IL NE GARANTIT PAS LA DURÉE DE VIE DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES NI LE BON FONCTIONNEMENT DE CEUX-CI. IL NE GARANTIT PAS LA DURÉE DE VIE DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES NI LE BON FONCTIONNEMENT DE CEUX-CI.

APPEL D'OFFRES

DIVISIONS AFFILIÉES:

NO	DATE	DESCRIPTION
00	2020/04/10	EMIS POUR APPEL D'OFFRES
0A	2020/03/10	EMIS POUR COMMENTAIRES

NO PROJET	DATE
CA0084468.7058	JANVIER 2025

INDIQUÉE:
 A. GINGRAS
 DESIGNÉ PAR:
 A. GINGRAS
 TRAVAILÉ PAR:
 S. ETHER, ing.

ÉLECTRICITÉ DU BÂTIMENT

**EXTRAIT DE L'ÉTAGE
 ENLEVEMENT**

NUMÉRO DU PROJET: **E-003**
 ÉCHÉLLE: E-003 DE E-007

PROJET: **EMIS POUR APPEL D'OFFRES**

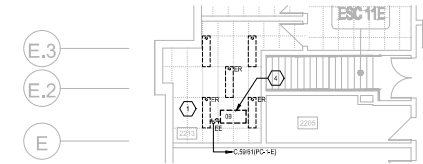
#00

NOTES GÉNÉRALES - ÉLECTRICITÉ

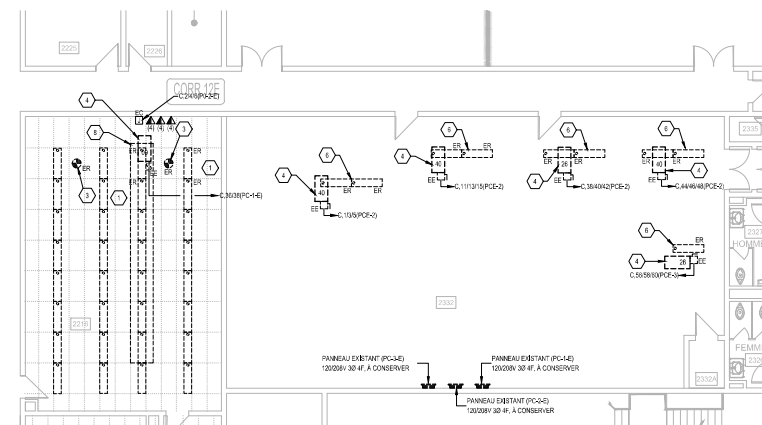
- L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN SERA RESPONSABLE DE FAIRE LE TRACÉ DES CIRCUITS DÉCRIVANT LES THERMOPOMPES EXISTANTES AVANT DE PROCÉDER À TOUT ENLEVEMENT DE SÉRIERES DE NE PAS DÉBRANCHER LES AUTRES ÉQUIPEMENTS. LES CIRCUITS MONTRES EN PLANS SONT À TITRE INDICATIF ET OBTENUS À PARTIR DES DOCUMENTS D'ARCHIVAGE.
- PRÉ-ENLEVEMENT TEMPORAIRE DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE EXISTANTS ET AU BESOIN, DES APPAREILS SYSTÈME VIEIL ALARME INCENDIE, ETC., PAR L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN, AFIN D'ÉVITER LE REMPLACEMENT DE LA THIÉROPOMPE. EN FIN DE TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN DOIT REBRANCHER LA THIÉROPOMPE ET REMPLACER LES APPAREILS EXISTANTS AUX MÊMES ENDROITS, S'ASSURER QUE LES ÉQUIPEMENTS REMPLACÉS FONCTIONNENT BIEN.

NOMENCLATURE - ÉLECTRICITÉ

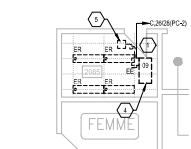
- LES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE EXISTANTS CHAQUE BOÎTE POUR FAITES "ER" SONT À DÉBRANCHER ET ENLEVER TEMPORAIREMENT POUR PERMETTRE LE REMPLACEMENT DE LA THIÉROPOMPE ET REINSTALLER PAR LA SUITE AU MÊME ENDROIT.
- THIÉROPOMPE ÉCLAIRAGE EXISTANTE À CONSERVER.
- BOÎTE TRACÉ D'ALARME INCENDIE À DÉBRANCHER ET ENLEVER TEMPORAIREMENT POUR PERMETTRE LE REMPLACEMENT DE LA THIÉROPOMPE ET REINSTALLER PAR LA SUITE AU MÊME ENDROIT.
- THIÉROPOMPE ÉCLAIRAGE EXISTANTE À ENLEVER ET REMPLACER PAR LA THIÉROPOMPE EXISTANTE. L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN SERA RESPONSABLE DE DÉBRANCHER LA THIÉROPOMPE EXISTANTE ET REBRANCHER LA NOUVELLE THIÉROPOMPE SUR LE CIRCUIT EXISTANT. PROVIDIR TOUTES LES MODIFICATIONS NÉCESSAIRES CHAQUE BOÎTE TRACÉ D'ALARME INCENDIE À DÉBRANCHER ET ENLEVER TEMPORAIREMENT POUR PERMETTRE LE REMPLACEMENT DE LA THIÉROPOMPE ET REINSTALLER PAR LA SUITE AU MÊME ENDROIT.
- BOÎTE DE TRACÉ EXISTANTE À CONSERVER.
- APPAREILS D'ÉCLAIRAGE EXISTANTS CHAQUE BOÎTE POUR FAITES "ER" SONT À DÉBRANCHER ET ENLEVER TEMPORAIREMENT POUR PERMETTRE LE REMPLACEMENT DE LA THIÉROPOMPE ET REINSTALLER PAR LA SUITE AU MÊME ENDROIT.
- APPAREILS D'ÉCLAIRAGE EXISTANTS SÉRIÉS DANS L'ENTREPRISE À DÉBRANCHER ET RETENIR CHAQUE BOÎTE TRACÉ D'ALARME INCENDIE À DÉBRANCHER ET ENLEVER TEMPORAIREMENT POUR PERMETTRE LE REMPLACEMENT DE LA THIÉROPOMPE ET REINSTALLER PAR LA SUITE AU MÊME ENDROIT.



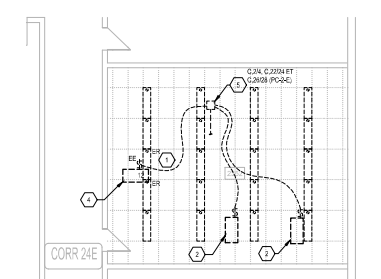
EXTRAIT DE L'ÉTAGE - EXISTANT
 ÉCHELLE: 1/100



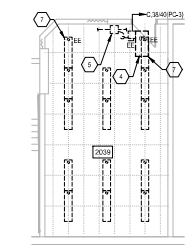
EXTRAIT DE L'ÉTAGE - EXISTANT
 ÉCHELLE: 1/100



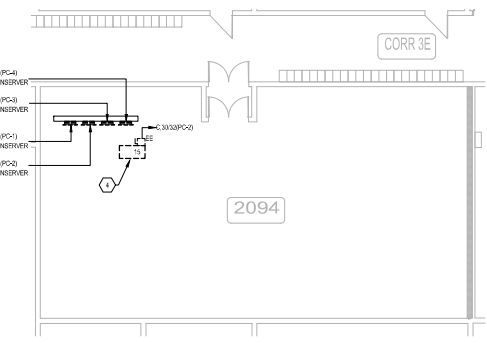
EXTRAIT DE L'ÉTAGE - EXISTANT
 ÉCHELLE: 1/100



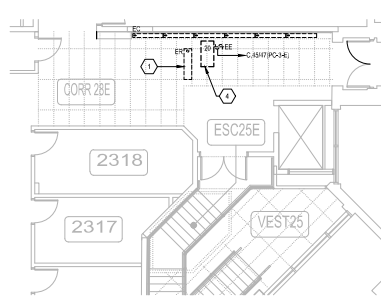
EXTRAIT DE L'ÉTAGE - EXISTANT
 ÉCHELLE: 1/100



EXTRAIT DE L'ÉTAGE - EXISTANT
 ÉCHELLE: 1/100

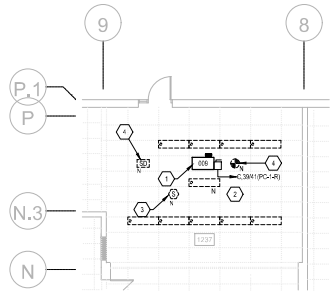


EXTRAIT DE L'ÉTAGE - EXISTANT
 ÉCHELLE: 1/100

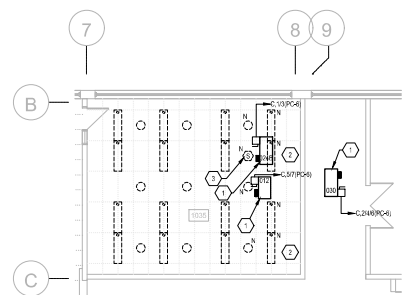


EXTRAIT DE L'ÉTAGE - EXISTANT
 ÉCHELLE: 1/100

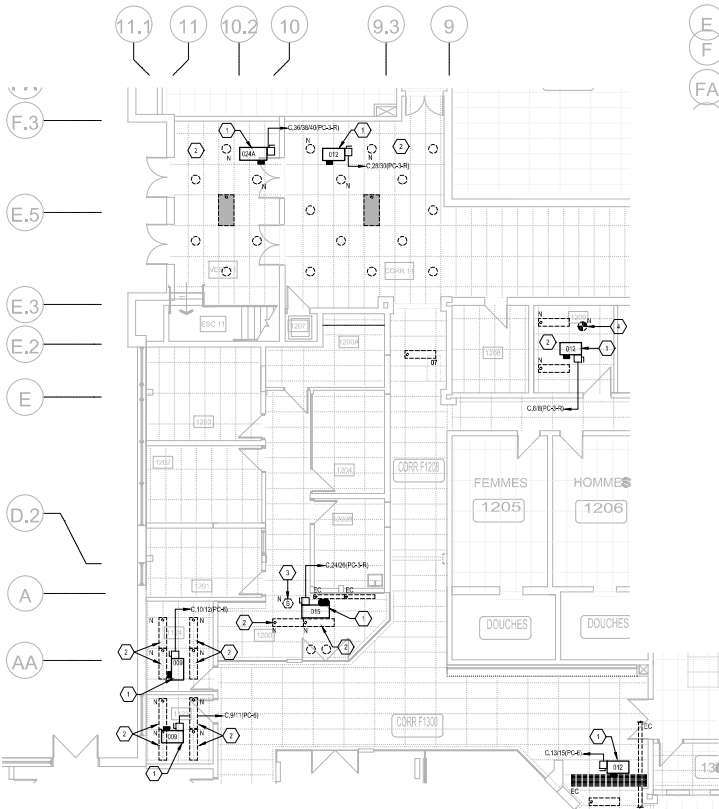
I
 IA



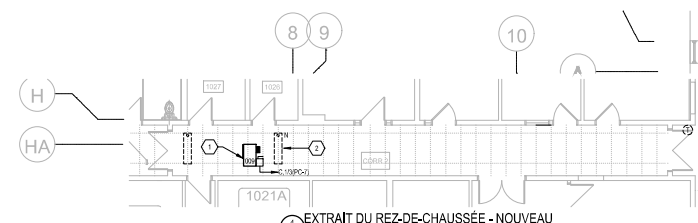
EXTRAIT DU REZ-DE-CHAUSSÉE - NOUVEAU
ÉCHELLE: 1:100



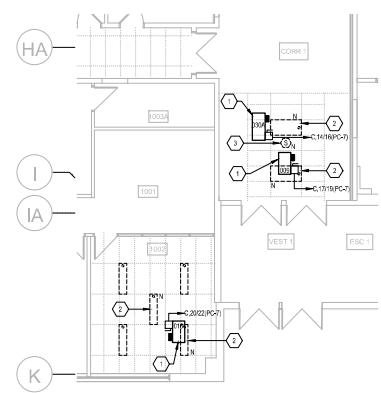
EXTRAIT DU REZ-DE-CHAUSSÉE - NOUVEAU
ÉCHELLE: 1:100



EXTRAIT DU REZ-DE-CHAUSSÉE - NOUVEAU
ÉCHELLE: 1:100



EXTRAIT DU REZ-DE-CHAUSSÉE - NOUVEAU
ÉCHELLE: 1:100



EXTRAIT DU REZ-DE-CHAUSSÉE - NOUVEAU
ÉCHELLE: 1:100

NOTES ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

1. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE D'ÉVALUER ET RÉINSTALLER LES TUBES DE PLUMBING SUSPENDU EXISTANTS POUR PERMETTRE LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE MÉCANIQUE / ÉLECTRIQUE. POUR TOUTES LES TUBES QUI SERONT ENDOMMAGÉS À CAUSE DES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LES RÉPARER PAR DES TUBES DE MÊME TYPE QUE CEUX EXISTANTS À REPARER AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX. IL DOIT VÉRIFIER LES TUBES ET AVERISER L'INGÉNIEUR POUR QU'IL PUISSE PRENDRE NOTE DES TUBES ENDOMMAGÉS. PRIER D'AVERTIR LE BÂTIMENT À L'AVANCE LA PROGRAMMATION DE LA POSSIBILITÉ, UNE FICHE DES TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRE DOIT ÊTRE FOURNIE À L'INGÉNIEUR AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX.

NOTES GÉNÉRALES - ÉLECTRICITÉ

1. L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN DOIT BIEN INDICER CHAQUE THERMOPOMPE, À D'ÉQUIPEMENT, # CIRCUIT ET NOM DU PAINÉAU AL VOLT EST PLACÉS À MOINS DE 100MM AVEC LETTRES BRANCHES, POUR SOUS-BOIS, CONSIDÉRER 20 LETTRES PAR PLAGE.
2. L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN SERA RESPONSABLE DE COORDONNER SUR LE SITE TOUTES LES INSTALLATIONS D'ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES EXISTANTS ET NOUVEAUX POUR LES RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES.
3. L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN DOIT RETENIR ET PAYER POUR LES SERVICES D'UNE ÉMISE SÉCURISÉE EN ALARME INCENDIE POUR EFFECTUER LES TRAVAUX, APRÈS LA PROGRAMMATION, EFFECTUER LES ESSAIS, VÉRIFIER LES DATES ET RENTRER LA RAPPORT ET CERTIFICAT DE CONFORMITÉ À LA FIN DES TRAVAUX, LORS DES TRAVAUX, LE SYSTÈME D'INCENDIE DOIT DEMEURER FONCTIONNEL EN TOUT TEMPS.
4. TOUTS LES APPAREILS D'ALARME À ENLEVER ET RÉINSTALLER DEVONT ÊTRE FINIS À LA STRUCTURE À LA FIN DE CHAQUE JOUR, VOIR EN D.1.
5. L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN DOIT BIEN ET INSTALLER TOUTS LES SUPPORTS NECESSAIRES MANUFACTURER VIENT, MODÈLE CHANGÉ OU ÉQUIPEMENT APPROUVÉ POUR LES ÉQUIPEMENTS TELS QUE: INDICATEUR DE SORTIE, DÉTECTEUR DE FUMÉE ET CHAUFFEUR.
6. METTRE À JOUR LES FICHES DE TOUTS LES INDEX DE PAINÉAUX APRÈS LES MODIFICATIONS.

NOUVEAU - ÉLECTRICITÉ

1. NOUVEAU: LE THERMOPOMPE DU SECTEUR NEUVE DOIT ÊTRE BIEN INDICÉ À MOINS DE 100MM AVEC LETTRES BRANCHES À PARTIR DU SECTEUR NEUVE DE LA THERMOPOMPE VERS LA BOÎTE DE JONCTION EXISTANTE.
2. TYPIQUE: LES APPAREILS D'ALARME EXISTANTS ANNULÉS "N" SONT À RÉINSTALLER AU MÊME ENDROIT ET IBER À LA FIN DES TRAVAUX.
3. RÉINSTALLER LE DÉTECTEUR D'ALARME INCENDIE, TELS QU'INDIQUÉS EN PLAN DE NOUVEAU SUPPORT VOIR NOTE 5 NOTES GÉNÉRALES.



REMPLACEMENT DE THERMOPOMPES - Phase 4 Campus Félix-Leclerc

APPEL D'OFFRES

00	2026/04/10	EMIS POUR APPEL D'OFFRES
01	2026/03/10	EMIS POUR COMMENTAIRES

NO PROJET	DATE
CA0084468.7058	JANVIER 2026
ÉCHÉLÉ OPÉRÉ	ÉTAT DE LA PROJET
INDIQUÉE	ÉTAT DE LA PROJET
CONC. PRÉ:	ÉTAT DE LA PROJET
A. GINGRAS	ÉTAT DE LA PROJET
DESIGN. PRÉ:	ÉTAT DE LA PROJET
A. GINGRAS	ÉTAT DE LA PROJET
PROJ. PRÉ:	ÉTAT DE LA PROJET
S. ETHER, Ing.	ÉTAT DE LA PROJET

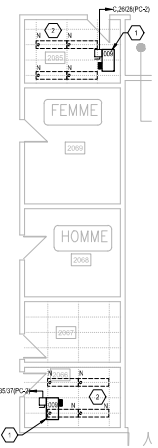
ÉLECTRICITÉ DU BÂTIMENT

EXTRAIT DU REZ-DE-CHAUSSÉE CONSTRUCTION

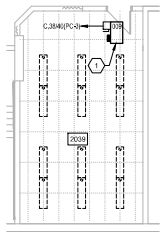
NUMÉRO DU PROJET:	E-004
TITRE:	E-004 DE E-007
PROJET:	EMIS POUR APPEL D'OFFRES
DATE:	00

E.3
E.2
E

1 EXTRAIT DE L'ÉTAGE - NOUVEAU
Echelle: 1/100



9 EXTRAIT DE L'ÉTAGE - NOUVEAU
Echelle: 1/100



11 EXTRAIT DE L'ÉTAGE - NOUVEAU
Echelle: 1/100

NOTES ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

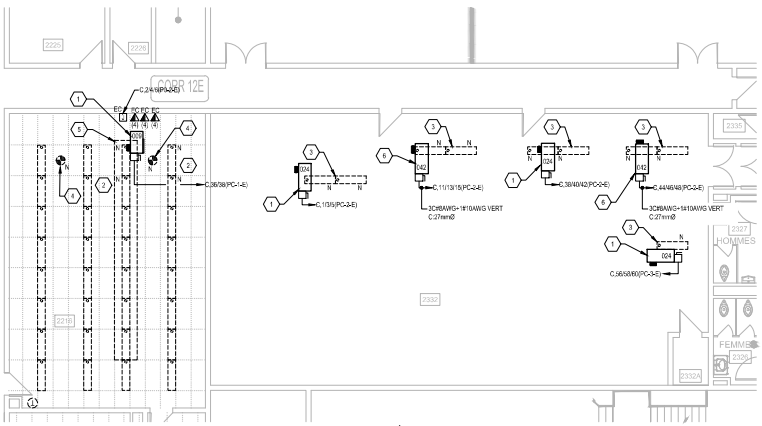
1. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE D'ENLEVER ET RÉINSTALLER LES TILES DE PLAFOND SUR PANOUX EXTÉRIEURS POUR PERMETTRE LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE MÉCANIQUE ÉLECTRIQUE POUR TOUTES LES TILES QUI SERONT ENDOMMAGÉES À CAUSE DES TRAVAUX. L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LES REINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX. À MOINS QU'IL NE SOIT NOTÉ AUTrement, L'ENTREPRENEUR NE DOIT PAS ENLEVER LES TILES. IL DOIT VÉRIFIER LES TILES ET AVERTIR L'INGÉNIEUR POUR QU'IL PUISSE PRENDRE NOTE DES TILES ENDOMMAGÉES. PRIER DE S'ASSURER DE BIEN ENVOYER LA PRODUCTIONS DE DOCUMENTS, UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS. VALÉRIE PRODUCTIONS NETTOYAGE DES SERVICES D'OPÉRATION ET L'ANNÉE DES TRAVAUX.

NOTES GÉNÉRALES - ÉLECTRICITÉ

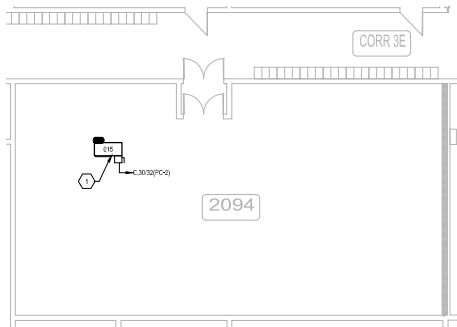
- L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN DEVRA IDENTIFIER CHAQUE THERMOPOMPE, D'ÉQUIPEMENT, AÉRÉ ET NON DU PANNEAU À L'AIDE DE PLACLES LAQUÉES NOIRES AVEC LETTRES BLANCHES. POUR S'ASSURER, CONSULTER 20 LETTRES PAR PLACQUE.
- L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN SERA RESPONSABLE DE COORDONNER SUR LE SITE TOUTES LES INSTALLATIONS D'ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES EXISTANTS ET NOUVEAUX POUR LES RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES.
- L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN DOIT RETENIR ET RYMER POUR LES GENÈRES D'UNE FINNE ÉPARGNÉE EN ALUMINE MÉCANIQUE POUR EFFECTUER LES TRAVAUX, FAIRE LA PROGRAMMATION, EFFECTUER LES ESSAIS, VÉRIFICATIONS ET ÉMETTRE UN RAPPORT ET GARANTIR DE CONFORMITÉ À LA FIN DES TRAVAUX. LORS DES TRAVAUX, LE SYSTÈME GÉNÉRIQUE DOIT GARANTIR FONCTIONNEL EN TOUT TEMPS.
- TOUTES LES APPARELS D'ÉCLAIRAGE À ENLEVER ET RÉINSTALLER DOIVONT ÊTRE FIXÉS À LA STRUCTURE À L'AIDE DE CHÂNETTES, VOR DEVIS.
- METTRE À JOUR LES FICHES DE TOUTES LES BOÎTES DE PANNEAUX APRÈS LES MODIFICATIONS.
- L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN DOIT FOURNIR ET INSTALLER TOUTS LES SUPPORTS REQUIS, MANUFACTURER N'EST, MODÈLE S'OPHOS OU ÉQUILIBRE APPROUVÉ. POUR LES ÉQUIPEMENTS TELS QUE L'INDICATEUR DE SORTIE, DÉTECTEURS DE FUMÉE ET CHAUFFEUR.

NOMENCLATURE - ÉLECTRICITÉ

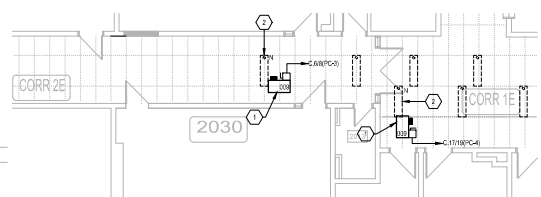
- NOUVELLE THERMOPOMPE CA SECTIONNAIRE FOURNE ET INSTALLÉE PAR MÉCANICIENS RACCORDEE PAR L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN AU GROUPE PÔLE, FOURNIR ET INSTALLER LA NOUVELLE FIBRE À PARTIR DU SECTIONNAIRE DE LA THERMOPOMPE, VERS LA BOÎTE DE JONCTION EXISTANTE.
- THERME THERME: LES APPARELS D'ÉCLAIRAGE EXISTANTS AVEC NOTES "N" SONT À RÉINSTALLER AU MÊME ENDROIT ET FIXER À LA STRUCTURE.
- RÉINSTALLER LES APPARELS D'ÉCLAIRAGE EXISTANTS ON GRILLAGE, FOURNIR ET INSTALLER DE NOUVEAUX SUPPORTS PROFILÉS EN "U", FIXÉS À LA STRUCTURE.
- RÉINSTALLER LE DÉTECTEUR D'ALARME INCENDIE AU MÊME ENDROIT QU'À NOUVEAU SUPPORT, VOR NOTE 6 INOTES GÉNÉRALES.
- MOBILIER EXISTANT À RÉINSTALLER PAR ENTREPRENEUR GÉNÉRAL, LORSQUE LA NOUVELLE THERMOPOMPE SERA RÉINSTALLÉE, L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN DOIT RÉINSTALLER LA INSTALLATION ÉLECTRIQUE QU'IL EST EN DATA DU MOBILIER EXISTANT.
- NOUVELLE THERMOPOMPE TEA CI CA SECTIONNAIRE FOURNE ET INSTALLÉE PAR MÉCANICIENS RACCORDEE PAR L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN AU GROUPE PÔLE, FOURNIR ET INSTALLER LA NOUVELLE FIBRE CA CONDITÉS À PARTIR DU SECTIONNAIRE DE LA THERMOPOMPE VERS LE PANNEAU ÉLECTRIQUE PÔLE.



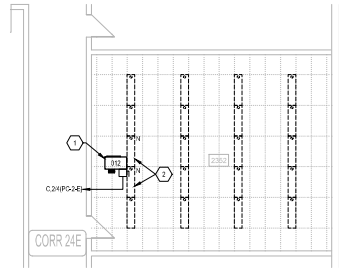
7 EXTRAIT DE L'ÉTAGE - NOUVEAU
Echelle: 1/100



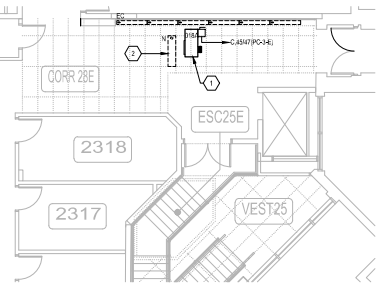
10 EXTRAIT DE L'ÉTAGE - NOUVEAU
Echelle: 1/100



12 EXTRAIT DE L'ÉTAGE - NOUVEAU
Echelle: 1/100



6 EXTRAIT DE L'ÉTAGE - NOUVEAU
Echelle: 1/100



13 EXTRAIT DE L'ÉTAGE - NOUVEAU
Echelle: 1/100



CONSEIL TANT-SOUS-CONSULTANT



10 819
CÉGEP
DE L'OUTAOUAIS

REEMPLACEMENT DE THERMOPOMPES - Phase 4
Campus Félix-Leclerc

PLAN G.1

APPEL D'OFFRES
DES DOCUMENTS DE CONSULTATION ET DES PROPOS

NO	PROJET	DATE	DESCRIPTION
00	20260410	EMIS POUR APPEL D'OFFRES	
01	20260310	EMIS POUR COMMENTAIRES	

NO PROJET	CA0004468.7098	DATE	JANVIER 2026
INDIQUEE		DATE IMPR.	06-01-2026
CONCIS PR.	A. GINGRAS	REVISÉ PR.	AUTRE VOSSE ÉLIGIBLE DE PROJET
DÉSIGNÉ PR.	A. GINGRAS		
PROJ. PR.	S. ETHER, ing.		

ÉLECTRICITÉ DU BÂTIMENT

EXTRAIT DE L'ÉTAGE CONSTRUCTION

NUMÉRO DU PROJET: E-005
TABLEAU: E-005 DE E-007
EMIS POUR APPEL D'OFFRES
00

Panneau "PC-1-E" existant										
120/200H-34-4F		CHARGE ACCROISSANCE:		CHARGE ESTIMÉE:		CAPACITÉS DES BARRES:		SÉRIER TYPE (N°)		
		- KW	CAPACITÉ DE RUPTURE:	- KA	DISJONCTEUR MATRIQ:		350 A	EN SALLE		
		400 AMPÈRES	PRÉD: 2332 ETAGE SALLE MÉCANIQUE	EN SALLE						
EQUIPEMENT	INT	AMP	N°	IC	AMP	INT	EQUIPEMENT	INT	AMP	N°
THERMOPOMPE 018 LOCAL 2041	15	11	2	15	15	2	THERMOPOMPE LOCAL 2041	15	11	2
ENTRÉE 25 LOCAL 2041	15	3	4	15	20	4	LOCAL 2041	15	3	4
THERMOPOMPE 016 LOCAL 2045	15	7	6	15	20	6	LOCAL 2045	15	7	6
LOCAL 2230	20	9	8	20	10	8	LOCAL 2230	20	9	8
LOCAL 2239	20	11	10	15	10	10	LOCAL 2239	20	11	10
LOCAL 2239	20	13	12	15	10	10	LOCAL 2239	20	13	12
LOCAL 2239	20	15	14	15	10	10	LOCAL 2239	20	15	14
LOCAL 2239	20	17	16	15	10	10	LOCAL 2239	20	17	16
LOCAL 2239	20	19	18	15	10	10	LOCAL 2239	20	19	18
LOCAL 2239	20	21	20	15	10	10	LOCAL 2239	20	21	20
LOCAL 2239	20	23	22	15	10	10	LOCAL 2239	20	23	22
LOCAL 2239	20	25	24	15	10	10	LOCAL 2239	20	25	24
LOCAL 2239	20	27	26	15	10	10	LOCAL 2239	20	27	26
LOCAL 2239	20	29	28	15	10	10	LOCAL 2239	20	29	28
LOCAL 2239	20	31	30	15	10	10	LOCAL 2239	20	31	30
LOCAL 2239	20	33	32	15	10	10	LOCAL 2239	20	33	32
LOCAL 2239	20	35	34	15	10	10	LOCAL 2239	20	35	34
LOCAL 2239	20	37	36	15	10	10	LOCAL 2239	20	37	36
LOCAL 2231	20	39	38	15	10	10	THERMOPOMPE TEA 009 LOCAL 2231	20	39	38
LOCAL 2231	20	41	40	15	10	10	LOCAL 2231	20	41	40
LOCAL 2217 TEA-018A	15	13	42	15	15	13	LOCAL 2217	15	13	42
LOCAL 2215	15	15	44	15	15	15	LOCAL 2215	15	15	44
LOCAL 2215	15	17	46	15	15	15	LOCAL 2215	15	17	46
LOCAL 2215	15	19	48	15	15	15	LOCAL 2215	15	19	48
LOCAL 2217 TEA-018B	15	21	50	15	15	15	LOCAL 2217	15	21	50
LOCAL 2212	15	23	52	15	15	15	LOCAL 2212	15	23	52
LOCAL 2212	15	25	54	15	15	15	LOCAL 2212	15	25	54
LOCAL 2212	15	27	56	15	15	15	THERMOPOMPE 012 LOCAL 2041	15	27	56
THERMOPOMPE TEA 009 LOCAL 2213	15	29	58	15	15	15	PRISE LOCAL 2335	15	29	58
PRISE LOCAL 2335	15	31	60	15	15	15	PRISE LOCAL 2335	15	31	60
ESPACE	15	33	62	15	15	15	ESPACE	15	33	62
ESPACE	15	35	64	15	15	15	ESPACE	15	35	64
ESPACE	15	37	66	15	15	15	ESPACE	15	37	66

Panneau "PC-2-E" existant										
120/200H-34-4F		CHARGE ACCROISSANCE:		CHARGE ESTIMÉE:		CAPACITÉS DES BARRES:		SÉRIER TYPE (N°)		
		- KW	CAPACITÉ DE RUPTURE:	- KA	DISJONCTEUR MATRIQ:		350 A	EN SALLE		
		400 AMPÈRES	PRÉD: 2332 ETAGE SALLE MÉCANIQUE	EN SALLE						
EQUIPEMENT	INT	AMP	N°	IC	AMP	INT	EQUIPEMENT	INT	AMP	N°
THERMOPOMPE TEA 024 LOCAL 2332	20	21	2	15	15	2	THERMOPOMPE TEA 012 LOCAL 2332	20	21	2
LIBRE	15	3	4	15	20	4	LOCAL 2333	15	3	4
LIBRE	15	5	6	15	20	6	LOCAL 2333	15	5	6
LIBRE	15	7	8	15	20	8	LOCAL 2333	15	7	8
LIBRE	15	9	10	15	20	10	LOCAL 2333	15	9	10
LIBRE	15	11	12	15	20	12	LOCAL 2333	15	11	12
THERMOPOMPE TEA 042 LOCAL 2332	40	13	14	20	14	20	CORRIDOR 2332 2301	40	13	14
LIBRE	15	15	16	20	16	20	CORRIDOR 2301	15	15	16
LIBRE	15	17	18	20	17	20	CORRIDOR 2301	15	17	18
LIBRE	15	19	20	20	19	20	LOCAL 2302	15	19	20
LIBRE	15	21	22	20	21	22	LOCAL 2302	15	21	22
LIBRE	15	23	24	20	23	24	LOCAL 2302	15	23	24
LIBRE	15	25	26	20	25	26	LOCAL 2302	15	25	26
LIBRE	15	27	28	20	27	28	LOCAL 2301	15	27	28
LIBRE	15	29	30	20	29	30	LOCAL 2301	15	29	30
LIBRE	15	31	32	20	31	32	LOCAL 2302	15	31	32
LIBRE	15	33	34	20	33	34	LOCAL 2301	15	33	34
LIBRE	15	35	36	20	35	36	LOCAL 2302	15	35	36
LIBRE	15	37	38	20	37	38	LOCAL 2301	15	37	38
LIBRE	15	39	40	20	39	40	THERMOPOMPE TEA 024 LOCAL 2332	15	39	40
LIBRE	15	41	42	20	41	42	THERMOPOMPE TEA 024 LOCAL 2332	15	41	42
LIBRE	15	43	44	20	43	44	LOCAL 2302	15	43	44
LIBRE	15	45	46	20	45	46	THERMOPOMPE TEA 042 LOCAL 2332	15	45	46
LIBRE	15	47	48	20	47	48	LOCAL 2302	15	47	48
LIBRE	15	49	50	20	49	50	LOCAL 2302	15	49	50
LIBRE	15	51	52	20	51	52	ESPACE	15	51	52
LIBRE	15	53	54	20	53	54	LOCAL 2341	15	53	54
LIBRE	15	55	56	20	55	56	LOCAL 2341	15	55	56
LIBRE	15	57	58	20	57	58	LOCAL 2341	15	57	58
LIBRE	15	59	60	20	59	60	LOCAL 2341	15	59	60
LIBRE	15	61	62	20	61	62	LOCAL 2343	15	61	62
LIBRE	15	63	64	20	63	64	LOCAL 2343	15	63	64
LIBRE	15	65	66	20	65	66	LOCAL 2343	15	65	66
LIBRE	15	67	68	20	67	68	LOCAL 2343	15	67	68
LIBRE	15	69	70	20	69	70	LOCAL 2343	15	69	70
LIBRE	15	71	72	20	71	72	LOCAL 2343	15	71	72
LIBRE	15	73	74	20	73	74	LOCAL 2343	15	73	74
LIBRE	15	75	76	20	75	76	LOCAL 2343	15	75	76
LIBRE	15	77	78	20	77	78	LOCAL 2343	15	77	78
LIBRE	15	79	80	20	79	80	LOCAL 2343	15	79	80
LIBRE	15	81	82	20	81	82	LOCAL 2343	15	81	82
LIBRE	15	83	84	20	83	84	LOCAL 2343	15	83	84
LIBRE	15	85	86	20	85	86	LOCAL 2343	15	85	86
LIBRE	15	87	88	20	87	88	LOCAL 2343	15	87	88
LIBRE	15	89	90	20	89	90	LOCAL 2343	15	89	90
LIBRE	15	91	92	20	91	92	LOCAL 2343	15	91	92
LIBRE	15	93	94	20	93	94	LOCAL 2343	15	93	94
LIBRE	15	95	96	20	95	96	LOCAL 2343	15	95	96
LIBRE	15	97	98	20	97	98	LOCAL 2343	15	97	98
LIBRE	15	99	100	20	99	100	LOCAL 2343	15	99	100
LIBRE	15	101	102	20	101	102	LOCAL 2343	15	101	102
LIBRE	15	103	104	20	103	104	LOCAL 2343	15	103	104
LIBRE	15	105	106	20	105	106	LOCAL 2343	15	105	106
LIBRE	15	107	108	20	107	108	LOCAL 2343	15	107	108
LIBRE	15	109	110	20	109	110	LOCAL 2343	15	109	110
LIBRE	15	111	112	20	111	112	LOCAL 2343	15	111	112
LIBRE	15	113	114	20	113	114	LOCAL 2343	15	113	114
LIBRE	15	115	116	20	115	116	LOCAL 2343	15	115	116
LIBRE	15	117	118	20	117	118	LOCAL 2343	15	117	118
LIBRE	15	119	120	20	119	120	LOCAL 2343	15	119	120
LIBRE	15	121	122	20	121	122	LOCAL 2343	15	121	122
LIBRE	15	123	124	20	123	124	LOCAL 2343	15	123	124
LIBRE	15	125	126	20	125	126	LOCAL 2343	15	125	126
LIBRE	15	127	128	20	127	128	LOCAL 2343	15	127	128
LIBRE	15	129	130	20	129	130	LOCAL 2343	15	129	130
LIBRE	15	131	132	20	131	132	LOCAL 2343	15	131	132
LIBRE	15	133	134	20	133	134	LOCAL 2343	15	133	134
LIBRE	15	135	136	20	135	136	LOCAL 2343	15	135	136
LIBRE	15	137	138	20	137	138	LOCAL 2343	15	137	138
LIBRE	15	139	140	20	139	140	LOCAL 2343	15	139	140
LIBRE	15	141	142	20	141	142	LOCAL 2343	15	141	142
LIBRE	15	143	144	20	143	144	LOCAL 2343	15	143	144
LIBRE	15	145	146	20	145	146	LOCAL 2343	15	145	146
LIBRE	15	147	148	20	147	148	LOCAL 2343	15	147	148
LIBRE	15	149	150	20	149	150	LOCAL 2343	15	149	150
LIBRE	15	151	152	20	151	152	LOCAL 2343	15	151	152
LIBRE	15	153	154	20	153	154	LOCAL 2343	15	153	154
LIBRE	15	155	156	20	155	156	LOCAL 2343	15	155	156
LIBRE	15	157	158	20	157	158	LOCAL 2343	15	157	158
LIBRE	15	159	160	20	159	160	LOCAL 23			

CONTENT - SOUS-COULIS TOUT

SCAEL:



13 810

AREL CLIENT: MAINTENANCE

PROJET:

REMPLACEMENT DE THERMOPOMPES - Phase 4
Campus Félix-Leclerc

PLAN DE:

APPEL D'OFFRES
 LES DOCUMENTS DE CONSULTATION SONT DISPONIBLES EN LIGNE À L'ADRESSE
 WWW.MUNICIPALITE.QUEBEC.QC.CA/APPD

APPEL D'OFFRES
 LES DOCUMENTS DE CONSULTATION SONT DISPONIBLES EN LIGNE À L'ADRESSE
 WWW.MUNICIPALITE.QUEBEC.QC.CA/APPD

DIVISION: REFRES

NO	DATE	DESCRIPTION
00	2020/04/10	EMIS POUR APPEL D'OFFRES
01	2020/03/10	EMIS POUR COMMENTAIRES

NO	DATE	DESCRIPTION
00	2020/04/10	EMIS POUR APPEL D'OFFRES
01	2020/03/10	EMIS POUR COMMENTAIRES

NO	DATE	DESCRIPTION
00	2020/04/10	EMIS POUR APPEL D'OFFRES
01	2020/03/10	EMIS POUR COMMENTAIRES

NO	DATE	DESCRIPTION
00	2020/04/10	EMIS POUR APPEL D'OFFRES
01	2020/03/10	EMIS POUR COMMENTAIRES

NO	DATE	DESCRIPTION
00	2020/04/10	EMIS POUR APPEL D'OFFRES
01	2020/03/10	EMIS POUR COMMENTAIRES

NO	DATE	DESCRIPTION
00	2020/04/10	EMIS POUR APPEL D'OFFRES
01	2020/03/10	EMIS POUR COMMENTAIRES

NO	DATE	DESCRIPTION
00	2020/04/10	EMIS POUR APPEL D'OFFRES
01	2020/03/10	EMIS POUR COMMENTAIRES

NO	DATE	DESCRIPTION
00	2020/04/10	EMIS POUR APPEL D'OFFRES
01	2020/03/10	EMIS POUR COMMENTAIRES

NO	DATE	DESCRIPTION
00	2020/04/10	EMIS POUR APPEL D'OFFRES
01	2020/03/10	EMIS POUR COMMENTAIRES

NO	DATE	DESCRIPTION
00	2020/04/10	EMIS POUR APPEL D'OFFRES
01	2020/03/10	EMIS POUR COMMENTAIRES

NO	DATE	DESCRIPTION
00	2020/04/10	EMIS POUR APPEL D'OFFRES
01	2020/03/10	EMIS POUR COMMENTAIRES

NO	DATE	DESCRIPTION
00	2020/04/10	EMIS POUR APPEL D'OFFRES
01	2020/03/10	EMIS POUR COMMENTAIRES



PHOTO RÉFÉRENCE No.1 - LOCAL F1237

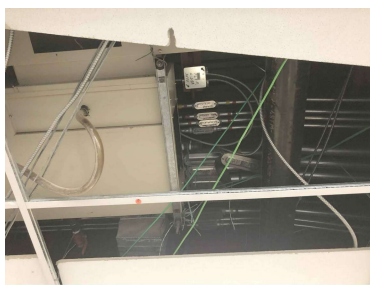


PHOTO RÉFÉRENCE No.2 - CORRIDOR



PHOTO RÉFÉRENCE No.3 - CORRIDOR

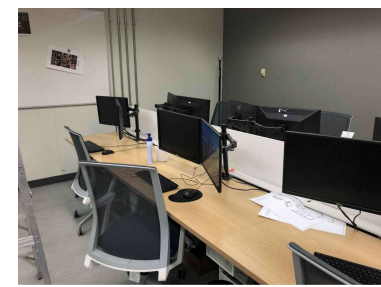


PHOTO RÉFÉRENCE No.4 - LOCAL 2216



PHOTO RÉFÉRENCE No.5 - LOCAL 2216

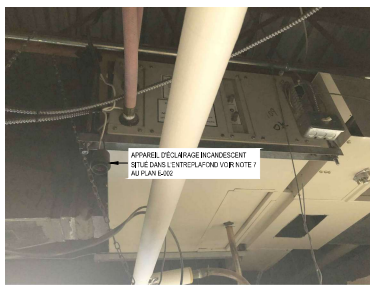


PHOTO RÉFÉRENCE No.6 - CORRIDOR VEST. 11

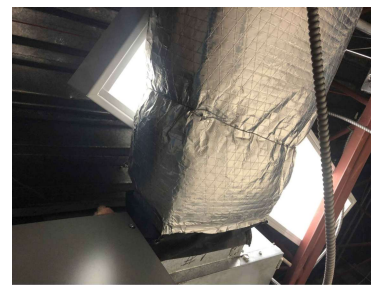


PHOTO RÉFÉRENCE No.7 - LOCAL 2039

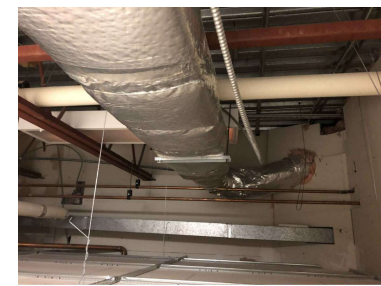


PHOTO RÉFÉRENCE No.8 - LOCAL 2039

TABLEAU DES NOUVELLES THERMOPOMPES EAU/AIR

BENT:	VENTILATEUR		REFROIDISSEMENT										CHAUFFAGE										NIVEAU DE BRUIT EAU REFRIGEREMENT										ELECTRICITE				POIDS	RACCORDES	CONDENSE	NOTES		
	CMH NOMINAL	PSE PA	EWT (F)	EDR (F)	EDS (F)	EVS (F)	LDR (F)	LDS (F)	DEFER EAU (F)	PERTE DE PRESION	CAPACITE SERBUE (gallons)	CAPACITE TOTALE (gallons)	CHILDRS REJETEE (Btu/h)	EER	EWT (F)	LWT (F)	EDR (F)	LDR (F)	LDS (F)	DEFER EAU (F)	PERTE DE PRESION	CAPACITE SERBUE (gallons)	CHILDRS ABSORBE (Btu/h)	COP	DECLASSER TO COULEE					PSEQUE FRIELE CASSON					FLA	MCA					VOLTAGE (V/Ph/Hz)	MAX FUSE
																									115 Hz	150 Hz	200 Hz	115 Hz	150 Hz	200 Hz	1000 Hz	1000 Hz	1000 Hz	1000 Hz								
009	322	0,7	90	102,5	78	67	59	56,2	1,69	6,4	5 100	9 200	16 000	12,1	60	50,8	68	108	5,89	1,9	10 700	7 800	3,6	68	63	56	54	52	64	61	57	53	46	6,2	4,69	230 / 1160	15	105	112	34	1 @ 4,6, 7	
012	361	0,7	90	102,5	78	67	60,5	1,7	2,25	4,2	6 700	11 300	14 400	12,2	60	50,5	68	104,8	2,25	5,2	14 200	10 700	4,7	68	62	56	54	51	66	61	54	53	47	7,9	3,30	230 / 1160	13	114	112	34	1 @ 5	
015	535	0,7	90	102,5	78	67	61,1	1,9	2,81	2,0	9 300	17 900	16 900	11,2	60	51,7	68	96,3	2,81	2,5	15 300	11 800	4,27	67	55	53	54	51	66	60	56	54	46	6,2	3,60	230 / 1160	13	153	112	34	1 @ 5	
018	633	0,7	90	103,4	78	67	58,7	1,1	3,18	5,0	12 100	17 800	22 600	12,7	60	50,8	68	96,8	3,18	7,0	19 800	15 600	4,5	66	56	54	53	54	66	60	57	55	50	10,0	11,00	230 / 1160	15	159	112	34	1 @ 5	
019A	466	0,5	90	103,2	78	67	60,6	1,1	3,18	7,1	11 300	17 800	22 300	13,9	60	50,5	68	99,7	3,1	7,0	20 900	16 113	4,8	60	58	53	51	50	62	60	57	54	50	10,0	11,00	230 / 1160	15	150	112	34	1 @ 4,6, 7	
024	796	0,8	90	103,3	78	67	59,6	1,1	4,5	5,8	15 800	23 100	30 000	11,4	60	51,1	68	104,7	4,5	6,0	26 700	20 100	4,7	67	55	55	55	55	68	62	58	55	52	11,8	13,50	230 / 1160	20	174	34	34	1 @ 5	
024A	787	0,6	90	102,8	78	67	59,8	1,1	4,5	6,1	15 500	22 912	29 019	12,8	60	51,2	68	98,3	4,5	6,0	25 800	19 800	4,3	69	62	57	57	53	64	62	60	56	52	9,9	11,70	230 / 1160	15	160	34	34	1 @ 4,6, 7	
024B	796	0,8	90	103,3	78	67	59,6	1,1	4,5	5,8	15 800	23 100	30 000	11,4	60	51,1	68	104,7	4,5	6,0	26 700	20 100	4,7	67	55	55	55	55	68	62	58	55	52	11,8	13,50	230 / 1160	20	174	34	34	1 @ 5	
030	1028	0,8	90	103,8	78	67	61,2	1,8	5,60	3,2	19 700	28 000	36 000	11,0	60	51,0	68	106,4	5,60	3,0	33 000	25 200	4,2	69	59	59	59	59	59	59	59	59	54	12,8	15,00	230 / 1160	20	162	34	34	1 @ 5	
030A	715	0,8	90	103,7	78	67	58,4	1,8	5,60	6,8	14 800	26 000	32 000	13,7	60	50,2	68	106	5,60	3,0	29 479	22 000	4,8	73	66	64	64	60	65	60	55	14,8	17,00	230 / 1160	25	180	34	34	1 @ 4,6, 7			
042	1 465	0,8	90	103,0	78	67	59,8	1,8	6,3	6,3	28 600	40 200	51 300	12,4	60	50,7	68	102,5	6,3	7,8	46 300	36 600	4,7	71	65	62	65	63	74	67	61	60	56	16,0	22,90	230 / 1160	35	216	34	34	1 @ 4,6, 7	

- NOTES:**
1. AVOIR EN M.A. TOUT LE CONSTANT.
 2. CA ENSEMBLE ULTRA SEULEMENT.
 3. CA SUPPLI DE 1/8" DE 2000 FT DE FILTATION NERVA, LA PRESSION STATIQUE INCLUT UNE PRESSION STATIQUE SUPPLEMENTAIRE DE 0,2 POUP LES FILTRES NERVA POUR LES THERMOPOMPES DE CLIMATEUR, FOURNIS LES FILTRES AVEC QUINZE SUPPLEMENTAIRES.
 4. CA INTERPUPELUR COULEMENT.
 5. REFRIGERANT R404A.
 6. REFRIGERANT R404A.
 7. CE TITRE THERMOPOMPE ETANT DANS UN CORRIDOR, LIMITER LA QUANTITE DE REFRIGERANT A 30 ONCES A MOINS D'UN TUBER. LE REFRIGERANT R404A.

- REMARQUES CONTRÔLES:**
- LE TABLIER EST BASÉ SUR LES MODELS DE CLIMATEUR MASTER POUR LES THERMOPOMPES AU REFRIGERANT R404A ET SUR LA SÉRIE SACHS DE DANFOS POUR LES AU REFRIGERANT R404A POUR LES EQUIVALENCES AUX ENCHARGES DU CONTRAT, LES PERFORMANCES COP ET EER, DEVRAIT ÊTRE AU MINIMUM À 80% DE LA VALEUR INDIQUÉE AU TABLEAU.
 - POUR TOUTE ÉQUILIBRANCE ENTREPRENEUR EN MÉCANIQUE DE VÉRIFIER L'ESPACE DISPONIBLE, SI LA THERMOPOMPE EST DE PLUS GRANDE DIMENSION, LE COORDONNER AVEC L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN ET D'ABSORBER LES COÛTS SUPPLÉMENTAIRES POUR MODIFIER LES CONDUITS DE VENTILATION. LES DIMENSIONS ET L'ESPACEMENT DES THERMOPOMPES SONT DÉFINIS DE CE QU'EST MONTRE EN PLAN ET D'ABSORBER LES COÛTS SUPPLÉMENTAIRES POUR MODIFIER LE SPACIEMENT DE LA THERMOPOMPE EST DÉFINI DE CE QU'EST MONTRE EN PLAN.
 - PRÉVOIR DES BONNAUX LIABLES EN AGIER TRÈS SUR LES RACCORDES D'EAU TEMPÉRÉS, ENLEVER CEUX EXISTANTS.
 - LES CONTRÔLES DES THERMOPOMPES DOURONT ÊTRE COMPARABLES AVEC L'EXISTANT.
 - PRÉVOIR À AVEC CHAQUE DES THERMOPOMPES AVEC RAPPORT DU BALANCEMENT DU DÉBIT TOTAL, À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES AU PLAN.
 - PRODUITS ACCEPTÉS: CLIMATE MASTER, DANFOS, TRANE, VERSATEC, ENVIRO, THERMOPUMP.

ÉLECTRICITÉ DU BÂTIMENT

PHOTOS RÉFÉRENCES ET TABLEAU DES NOUVELLES THERMOPOMPES EAU/AIR

NUMÉRO D'APPÊL: E-007

ÉLÉMENT: E-007 DE E-007

EMIS POUR APPEL D'OFFRES

00